

*M. Richard (Ottawa-Est) :*

D. Comment les noms sont-ils inscrits ? Le nom de famille vient-il en premier lieu, ainsi : Brown, John Arthur ?—R. Le nom de famille vient en premier lieu, si je me souviens bien. Non, je vois que je me trompe.

D. N'estimeriez-vous pas préférable de mettre le nom de famille en premier, et le prénom ensuite ?

M. MACNICOL : Pour quelle raison avons-nous décidé, la dernière fois, de garder la formule dont un fac-similé se trouve à la page 324 ?

M. GARIÉPY : Quand j'ai pris la parole, je ne voulais pas laisser entendre que je tenais au maintien des numéros sur le bulletin.

M. RICHARD (*Ottawa-Est*) : La formule actuelle du bulletin ne signifie pas grand'chose. L'ordre des candidats est alphabétique jusqu'à un certain point, mais le public ne connaît généralement que les noms de famille, sans les prénoms. L'électeur qui veut voter pour le candidat Brown s'attend de voir le nom de Brown en tête de la liste. Si l'ordre doit être alphabétique, qu'il le soit strictement.

Le TÉMOIN : La proposition mérite qu'on s'y arrête. A mon avis, le nom de famille devrait être en gros caractères, et le reste du nom en caractères plus petits.

*M. MacNicol :*

D. Qu'arriverait-il alors si deux Brown figuraient sur le même bulletin ?—R. Les initiales, l'occupation et l'adresse les différencieraient.

D. Vous recommanderiez de supprimer les numéros ?—R. Je le recommande catégoriquement.

Le PRÉSIDENT : J'aimerais qu'une motion formelle soit présentée à ce sujet.

M. RICHARD (*Ottawa-Est*) : Je propose que, sur le bulletin de vote, les noms soient disposés par ordre alphabétique, le nom de famille venant en premier, et les prénoms ensuite.

M. HAZEN : Pour ma part, je ne vois aucun avantage à la proposition. Quand arrive le jour de l'élection, il me semble que les électeurs connaissent les noms des candidats. S'ils savent lire, ils n'ont aucune raison de les ignorer.

M. RICHARD (*Ottawa-Est*) : La disposition des noms par ordre alphabétique a ses avantages.

Le PRÉSIDENT : M. Richard (*Ottawa-Est*), secondé par M. MacNicol, propose de modifier la formule du bulletin de vote en ce qui concerne les noms des candidats. Il est proposé de faire mettre le nom de famille en premier et les prénoms ensuite.

M. MACNICOL : Avant de voter sur cette motion, me permettra-t-on de demander au Directeur général des élections s'il peut nous indiquer les provinces où ce système est en vogue ?

Le TÉMOIN : En Colombie-Britannique, le nom de famille figure seul sur la première ligne, puis il est répété au long sur la ligne suivante. En Alberta, on inscrit le nom ainsi : "Brown, Joseph Thomas".

M. RICHARD (*Ottawa-Est*) : Oui.